

VALIDATION DE L'EXPERIENCE

SAISON 2010/2011

Reconnaissance de qualification

PHOTO

<input type="checkbox"/> Animateur de handball	<input type="checkbox"/> Entraîneur régional	Entraîneur Interrégional	<input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Enfants
		Entraîneur Fédéral	<input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Enfants

<input type="checkbox"/> Formateur de cadres	<input type="checkbox"/> Coordinateur/Responsable de formation
--	--

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
VILLE :	CP :
TELEPHONE :	E-MAIL :
CLUB :	COMITE :
LIGUE :	ZONE :

Je demande à bénéficier des mesures votées à l'A.G de la Fédération Française de Handball de 1994 à Porto Vecchio.

A savoir :

Il est institué auprès des ligues et de la fédération, une instance de validation de l'expérience professionnelle d'entraîneur et de formateur de cadres.

Cette instance peut attribuer l'équivalence d'une qualification fédérale :

<u>LIGUE</u>	Animateur Entraîneur Régional Formateur de cadres - Coordinateur/Responsable de formation
<u>LIGUE / ZONE</u>	Entraîneur Interrégional (Adultes - Jeunes - Enfants)

Recevabilité : Pour ces trois dernières qualifications le candidat doit pouvoir justifier, au moins pendant 5 ans durant les 7 dernières années, de l'encadrement d'une équipe de handball évoluant en compétition.

La validation de ces trois diplômes sera réalisée par la **zone technique** et attribuée en relation avec le public support du suivi d'entraînement. (Entraîneur Interrégional, mention Adultes ou Jeunes ou Enfants)

FEDERATION Entraîneur Fédéral (Adultes - Jeunes - Enfants)

L'instance décide de l'attribution d'un diplôme fédéral, après entretien avec l'intéressé et au vu d'un dossier qui comprend le **compte rendu d'un suivi d'entraînement**. (Ref. point 7 dans paragraphe «pièces jointes au dossier »)

L'instance de validation est composée :

- **au niveau ligue** : du Président de la ligue, du coordinateur de l'ETR, du Cadre d'État responsable de la formation au sein de l'ETR et de deux membres désignés par le CA de la ligue,
- **au niveau zone** : du responsable zone en charge de la formation, du CTR local,
- **au niveau fédéral** : du Président de la FFHB ou de son représentant, de deux membres du CA désignés à cet effet, de trois membres de la DTN.

La commission des obligations ne prendra en compte que les brevets fédéraux en activité.

**VALIDATION DE L'EXPERIENCE
DANS LE DOMAINE DE L'ENTRAINEMENT
SAISON 2010/2011**

ATTESTATION PRESIDENT DU CLUB

Je soussigné

Président du club

certifie que Mr, Mme, Melle :

licencié dans notre club sous le N°

Equipe(s) entraînée(s)

Années	Club	Niveau de jeu

Fait à

Le :

Signature et tampon

A remplir par le CTS chargé de la formation au plan local.

Je soussigné,
atteste que les renseignements figurant sur
cette fiche sont exacts.

Nom :

Signature :

Ci-joint avis du CTS.

**VALIDATION DE L'EXPERIENCE
EN FORMATION DE CADRES
SAISON 2010/2011**

ATTESTATION PRESIDENT DU CLUB - COMITE - LIGUE

Je soussigné

Président (préciser l'instance) Club - Comité - Ligue

certifie que Mr, Mme, Melle :

licencié sous le N°

Est intervenu en formation de cadres

Années	Instance	Niveau de formation

Fait à

Le :

Signature et tampon

A remplir par le CTS chargé de la formation au plan local.

Je soussigné,
atteste que les renseignements figurant sur
cette fiche sont exacts.

Nom :

Signature :

Ci-joint avis du CTS.

VALIDATION DE L'EXPERIENCE

SAISON 2010/2011

Reconnaissance de qualification

Dossier à retourner :

- à votre Ligue pour une demande de :

- **Animateur**
- **Entraîneur Régional – Entraîneur Interrégional (Adultes – Jeunes - Enfants)**
- **Formateur de cadre, Coordonnateur /responsable de formation ***

- à la Fédération pour une demande de :

- **Entraîneur Fédéral (Adultes – Jeunes – Enfants)**

avec : Pièces à joindre au dossier :

1) *Attestation du Président du club précisant l'équipe entraînée, ou du Président de Comité, de Ligue précisant les formations encadrées, visée par le CTS chargé de la formation.*

2) *2 photos d'identité (1 collée à la 1ère page, 1 avec les pièces du dossier),*

3) *2 enveloppes timbrées portant votre nom et adresse,*

4) *1 chèque de 50 € à l'ordre - de la Ligue pour :*

- Animateur/ Entraîneur régional – Entraîneur Interrégional (adultes, jeunes, enfants),

- de la Fédération pour :

- Entraîneur Fédéral (adultes, jeunes, enfants),

5) *photocopie licence FFHB en cours.*

6) *dossier retraçant le CV et l'historique des équipes entraînées (saison, résultats... ou participations à des actions de formation de cadres.*

Si le dossier est conforme aux exigences préalables, en particulier au regard de l'expérience, la ligue/la DTN reprend contact avec vous pour convenir d'une date de rencontre dans votre club, afin de réaliser la seconde partie de votre demande consistant à réaliser :

- *un suivi d'entraînement, 45 minutes minimum,*
- *un entretien relatif à votre prestation et à votre expérience.*

7) *Suivi d'entraînement :*

7-1 pour le niveau Animateur compte rendu d'un suivi d'entraînement de l'année en cours fait par le CTS ou un membre de l'ETR impliqué dans la formation de cadre (indispensable).

7-2 pour le niveau Entraîneur régional et Entraîneur Interrégional, compte rendu d'un suivi d'entraînement dans l'année en cours par le CTS local et le CTS responsable ou un membre de l'équipe de formation des niveaux Entraîneur Interrégional. Suite au suivi, le candidat présentera la planification de son équipe pour la saison durant un entretien, en relation avec le public visé.

7-3 pour le niveau Entraîneur Fédéral, compte rendu d'un suivi d'entraînement dans l'année en cours par le CTS local et un E.N. responsable ou un membre de l'équipe de formation du niveau Entraîneur Fédéral. Suite au suivi, le candidat présentera la planification de son équipe pour la saison durant un entretien, en relation avec le public visé.

Les frais de déplacements et de suivi sont à la charge du demandeur et lui seront facturés.

Le suivi est mis en place si le dossier est conforme aux exigences préalables en particulier au regard de l'expérience.

* Pour ces deux qualifications, seules les pièces demandées en 1- 2 - 3 – 5 et 6 sont nécessaires, ainsi qu'un dossier retraçant l'expérience et les interventions en formation de cadres pouvant justifier la demande.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié et vous sera retourné.